



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Poupées vendues par Shein et pédocriminalité

Question au Gouvernement n° 947

Texte de la question

POUPÉES VENDUES PAR SHEIN ET PÉDOCRIMINALITÉ

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . La répression des fraudes a lancé l'alerte et mis au jour le scandale des poupées pédocriminelles – il n'y a pas d'autre mot –, vendues sur le site de Shein, dont M. Castaner, ancien ministre macroniste, a été le promoteur. Voyez l'importance des services publics.

La pédocriminalité s'épanouit en France ! La Ciivise tente de nous alerter depuis plusieurs années. Elle a produit quatre-vingt-deux préconisations qui ne sont toujours pas effectives. Qu'attendez-vous ? Dans notre pays, chaque année, 160 000 enfants, soit trois élèves par classe, sont victimes de violences sexuelles. Chaque jour perdu est le témoin de notre culpabilité. (*Applaudissements* sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP et SOC ainsi que sur quelques bancs du groupe GDR.)

Shein est le produit le plus abouti du capitalisme et du libéralisme débridé. On voit avec ces poupées que la pédocriminalité est banale : un autre bien bas de gamme à vendre, à côté de pantalons et de T-shirts, offre aux pédocriminels une occasion de s'entraîner tranquillement chez soi, avant de passer à l'acte sur des enfants. Oui, Shein a retiré ces poupées infâmes de la vente, mais seulement en France. Étant donné l'expansion des VPN, cela veut dire en réalité que les violeurs d'enfants en France pourront continuer de les acheter dans tous les autres pays du monde – l'association Mouv'Enfants l'a montré.

Pourquoi des poupées décrites – attention, mes propos risquent de choquer – dans des termes comme « poupée sexuelle », « jouets de masturbation masculine avec corps érotique et vrai vagin et anus », « poupée fantastique pour hommes solitaires », peuvent-elles être vendues chez nous ? Nous sommes le pays où un homme comme Joël Le Scouarnec a sévi pendant trente ans et violé des centaines d'enfants – d'ailleurs, fait sordide, il avait ce type de poupées chez lui.

Et c'est dans ce même pays, pour la première fois au monde, que Shein a choisi de s'implanter, demain, dans l'un des plus grands magasins de Paris, le BHV ! Quelle vitrine pour notre culture ! Nous en sommes donc arrivés là : sacrifier nos enfants sur l'autel du marché à tout prix.

Monsieur Lescure, comment pouvez-vous, avec tout ce que l'on sait sur les conditions inhumaines de travail, les produits qui ne sont pas aux normes européennes, et maintenant, la promotion abjecte de la pédocriminalité, laisser cette enseigne s'installer chez nous ? (*Applaudissements prolongés* sur les bancs des groupes EcoS, EPR, LFI-NFP, SOC, Dem et HOR, dont les députés se lèvent, ainsi que sur les bancs du groupe DR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté

industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . Au fond, nous sommes tous gênés par l'explosion depuis quelques années de la fast fashion – la mode ultrarapide. Ce sujet a été pris à bras-le-corps par le gouvernement, qui a créé une taxe sur les petits colis et qui a mené un combat au niveau européen pour en taxer les arrivées. Dans cette Assemblée Anne-Cécile Violland a déposé une proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile.

Mais là, nous parlons de quelque chose de complètement différent. En mettant en ligne les poupées que vous avez fort bien décrites – malheureusement –, Shein a dépassé les bornes.

M. Antoine Vermorel-Marques . Fermez la plateforme !

M. Roland Lescure, *ministre* . Je remercie le ministre Serge Papin – il aura certainement l'occasion de s'exprimer dans le cadre de ces questions – et ses équipes. Si nous parlons de cela aujourd'hui, c'est que les équipes de la répression des fraudes ont été exemplaires pour identifier ces biens et intervenir tout de suite auprès de la plateforme pour qu'elle les retire. *(Les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

Je veux être très clair : vous avez voté une loi qui affirme clairement qu'en aucun lieu, l'apologie du terrorisme, le trafic de stupéfiants et la pédocriminalité n'ont leur place sur les réseaux de vente, quels qu'ils soient – *a fortiori* sur une plateforme dont on sait qu'elle s'adresse en premier lieu à des adolescents et à de jeunes adultes. Cette loi, nous l'appliquerons ! Je le répète, les plateformes qui vendent ce type de produits n'ont pas leur place en France.

M. Antoine Vermorel-Marques . Il faut les fermer !

M. Roland Lescure, *ministre* . Si ces comportements venaient à se reproduire *(Murmures et exclamations sur divers bancs)*, notre main ne tremblerait pas : nous demanderions aux fournisseurs d'accès à internet de couper tout accès de ces plateformes au marché français.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Bonnet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 947

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 novembre 2025